PROGRAMME DE FORMATION
DES CONTRÔLEURS DES FINANCES PUBLIQUES

La formation théorique initiale dispensée aux contrôleurs stagiaires des finances publiques lauréats des concours interne ou externe s'articule en deux parties :

- Une formation de carrière
- Une formation sur une dominante :
  - soit gestion publique
  - soit fiscalité des particuliers
  - soit fiscalité des professionnels

La formation initiale des contrôleurs stagiaires débutera le lundi 1er octobre 2012.

Les modalités de choix de la dominante seront explicitées en début de formations.

CYCLE DE FORMATION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES DES FINANCES PUBLIQUES
PROMOTION 2012-2013

LIEUX	CYCLES	DATES
Etablissements de Lyon et de Noisy-le-grand Le Montaigne	FORMATION DE CARRIERE	A compter du 1er octobre 2012
Dans les services	STAGE DE DECOUVERTE (1 semaine)	A compter du 26 novembre 2012 au 30 novembre 2012
Etablissements de Lyon et de Noisy-le-grand Le Montaigne	POURSUITE DE LA FORMATION DE CARRIERE	Après le stage de découverte Jusqu'au début février 2013
Etablissements de Lyon et de Noisy-le-grand Le Montaigne	FORMATION SUR UNE DOMINANTE : - gestion publique - fiscalité des particuliers - fiscalité des professionnels	A compter du 6 février 2013 Jusqu'à fin avril 2013
Dans les services	STAGE D'APPLICATION	A compter du mois de mai 2013 Jusqu'au mois d'août 2013
Dans les services (direction d'affectation) avec des retours en établissements ou centres de formation (CIF-ACIF)	STAGE D'APPLICATION	A compter de septembre 2013

SUSPENSIONS DE COURS :

- NOEL : du 22/12/2012 au 06/01/2013
- HIVER : du 02/03/2013 au 10/03/2013

ORGANISATION DES SEMAINES DE COURS

► Volumes horaires d'enseignements quotidiens :

Les journées de formations se repartissent en 3 heures d'enseignement le matin et 3 heures l'après-midi.

► Demi-journées libérées :

Certaines demi-journées seront libres de cours :

- Le vendredi après-midi d'une manière générale, pour faciliter vos éventuels retours les fins de semaine.

- Le mardi après-midi pour permettre la réalisation de travaux personnels, l'organisation de séances de soutien pour les stagiaires qui en auraient besoin ou la participation à des activités culturelles ou sportives.

►Les horaires des cours :

Etablissement de Lyon:

- De manière générale, les horaires seront les suivants :

  - 8 H 30 - 11 H 45 et 13 H 15 - 16 H30 (pauses incluses) pour une partie de la promotion

  - 9 H 15 – 12 H 30 et 14 H – 17 H 15 pour l'autre partie de la promotion (une semaine sur deux)

  - Le vendredi : 8 H 30 – 11 H 45

Etablissement de Noisy-le-Grand Le Montaigne :

De manière générale, les horaires seront les suivants :

- 8 H 40 – 11 H 55 et 13 H 10 – 16 H 25
- 8 H 55 – 12 H 10 et 13 H 25– 16 H 40

VOLUME HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES

CARRIERE

Fondamentaux	41 h
Management et communication	18 h
Comptabilité générale	30 h
Gestion publique de l'Etat	43 h
Gestion publique locale	42 h
Taxe sur la valeur ajoutée	21 h
Fiscalité des entreprises	21 h
Impôt sur le revenu	21 h
Fiscalité patrimoniale	12 h
Contrôle et contentieux fiscal	18 h
Fiscalité directe locale	6 h
Recouvrement	18 h

DOMINANTE GESTION PUBLIQUE

Gestion publique de l'Etat	72 h
Gestion publique locale	90 h
Comptabilité générale	27 h
Recouvrement	21h

DOMINANTE : FISCALITE DES PARTICULIERS

Impôt sur le revenu	60 h
Fiscalité patrimoniale dont dossiers transverses	27 h
Contrôle et contentieux fiscal dont dossiers transverses	36 h
Fiscalité directe locale dont taxe d'habitation et taxe foncière	48 h
Recouvrement	21 h
Comptabilité de poste	18 h

DOMINANTE : FISCALITE DES PROFESSIONNELS

Fiscalité des entreprises	60 h
Taxe sur la valeur ajoutée dont dossiers transverses	48 h
Contrôle et contentieux fiscal dont dossiers transverses	39 h
Fiscalité directe locale : Contribution économique territoriale	24 h
Recouvrement	21 h
Comptabilité de poste	18 h